



Litige avec mon bailleur

Par **Jojo 74**, le **27/03/2016** à **17:48**

Bonjour, c'est urgent, ma maman a été placée en maison de retraite il y a plus de 2 moi, je vivait à titre gratuit chez elle, je ne suis pas dans le bail, je suis adultes et lhandicapés, est j ai un document de mon psychothérapeute qui me stipule de pouvoir rester dans l appartement pour me soigner puisse que l appartement et un lieu pour me rassurer, le suis en dépression depuis très longue durée la curatrice de ma maman m'a envoyé une lettre recommandée avec accusé de réception pour que je quitte le domicile le 31mars à 9 heures, le bail n aies pas à mon nom délai que j ai reçu et de 3semaines et demi que je vivait dans l appartement depuis 1969 mon papa et décédé il a signé le bail en 1964 que puis-je faire et à cois ai-je droit, c'est un type 4 tout les meubles sont à moit et je n'ai pas les moyen pour payer letransport pour les meubles quitter les lieux, je vous remercie beaucoup
Cordialement.